



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Aspects économiques de la pauvreté chez les agriculteurs québécois

Jean-Pierre Wampach

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Wampach Jean-Pierre. Aspects économiques de la pauvreté chez les agriculteurs québécois. In: Économie rurale. N°77, 1968. pp. 3-18;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1968.2011>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1968\\_num\\_77\\_1\\_2011](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1968_num_77_1_2011)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Au Canada, le fait de la pauvreté rurale a été suffisamment reconnu pour que l'opinion publique s'émeuve et que le législateur entre en action (2). Sous l'impulsion de la loi fédérale ARDA sur l'Aménagement Rural et le Développement Agricole (1961), des travaux de recherche ont été entrepris et des programmes d'action mis en œuvre. On s'interroge aujourd'hui sur la valeur d'efforts qui ne sont peut-être pas assez importants et dont l'orientation peut être contestée (3).

L'auteur cherche à faire le point et à situer les problèmes et les solutions dans une perspective globale et régionale, en se limitant aux familles d'exploitants agricoles du Québec. L'étude de la pauvreté dans son niveau, sa dimension par rapport à l'ensemble des agriculteurs québécois et sa localisation, souligne son caractère persistant. Les éléments d'analyse économique qui composent la deuxième partie s'attachent à explorer les liens entre la pauvreté et certains facteurs et mécanismes économiques généraux, tel que la productivité du travail et l'adaptation de l'agriculture à la croissance économique. Dans une troisième partie l'auteur procède à un survol des politiques agricoles et de la politique économique générale en rapport avec la pauvreté.

Un essai d'évaluation de ces politiques, notamment de la loi ARDA, est tenté à la lumière de l'analyse économique de la deuxième partie. Quelques propositions sont avancées dans le cadre de politiques à long, moyen et court termes visant à éliminer la pauvreté.

## Abstract

In Canada, rural poverty has been sufficiently recognized for public opinion to be aroused and for the legislative powers to take action. Prompted by the federal law A.R.D.A. concerning Country Planning and Agricultural Development (1961), research projects have been undertaken and programmes of action put into operation. To-day, the Value of these efforts, which are perhaps not sufficiently important, and the orientation of which may be contested, is being questioned.

The writer attempts to sum up the present position and to situate problems and solutions in a global and regional perspective, by limiting his study to the families of Quebec farmers. The study of poverty according to its level, , ans its importance compared with the Quebec agricultural workers as a whole and Us geographical situation underlines its persistent nature. The elements of economic analysis which make up the second part are intended to explore the links between poverty and certain general economic factors and mecanisms, such as the productivity of labour and the adaptation of agriculture to economic growth. In a third part, the writer engages in a rapid survey oof agricultural policies and the general economic policy connected with poverty. An evaluation of these policies, particularly of the A.R.D.A. law is attempted w the light of, the economic analysis of the second part.

# ASPECTS ÉCONOMIQUES DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES AGRICULTEURS QUÉBÉCOIS (\*)

par Jean-Pierre WAMPACH

Professeur au Département d'Economie Rurale, Université Laval, Québec

*“ Let us deny no one the chance to develop and use his native talents to the full. Let us, above all, open wide the exits from poverty to the children of the poor. ”*

Lyndon B. Johnson (1)

Au Canada, le fait de la pauvreté rurale a été suffisamment reconnu pour que l'opinion publique s'émeuve et que le législateur entre en action (2). Sous l'impulsion de la loi fédérale ARDA sur l'Aménagement Rural et le Développement Agricole (1961), des travaux de recherche ont été entrepris et des programmes d'action mis en œuvre. On s'interroge aujourd'hui sur la valeur d'efforts qui ne sont peut-être pas assez importants et dont l'orientation peut être contestée (3).

L'auteur cherche à faire le point et à situer les problèmes et les solutions dans une perspective globale et régionale, en se limitant aux familles d'exploitants agricoles du Québec. L'étude de la pauvreté dans son niveau, sa dimension par rapport à l'ensemble des agriculteurs québécois et sa localisation, souligne son caractère persistant. Les éléments d'analyse économique qui composent la deuxième partie s'attachent à explorer les liens entre la pauvreté et certains facteurs et mécanismes économiques généraux, tel que la productivité du travail et l'adaptation de l'agriculture à la croissance économique. Dans une troisième partie l'auteur procède à un survol des politiques agricoles et de la politique économique générale en rapport avec la pauvreté.

Un essai d'évaluation de ces politiques, notamment de la loi ARDA, est tenté à la lumière de l'analyse économique de la deuxième partie. Quelques propositions sont avancées dans le cadre de politiques à long, moyen et court termes visant à éliminer la pauvreté.

## **ECONOMIC ASPECTS OF THE POVERTY OF QUEBEC FARMERS**

*In Canada, rural poverty has been sufficiently recognized for public opinion to be aroused and for the legislative powers to take action. Prompted by the federal law A.R.D.A. concerning Country Planning and Agricultural Development (1961), research projects have been undertaken and programmes of action put into operation. To-day, the value of these efforts, which are perhaps not sufficiently important, and the orientation of which may be contested, is being questioned.*

*The writer attempts to sum up the present position and to situate problems and solutions in a global and regional perspective, by limiting his study to the families of Quebec farmers. The study of poverty according to its level, and its importance compared with the Quebec agricultural workers as a whole and its geographical situation underlines its persistent nature. The elements of economic analysis which make up the second part are intended to explore the links between poverty and certain general economic factors and mechanisms, such as the productivity of labour and the adaptation of agriculture to economic growth. In a third part, the writer engages in a rapid survey of agricultural policies and the general economic policy connected with poverty. An evaluation of these policies, particularly of the A.R.D.A. law is attempted in the light of the economic analysis of the second part.*

(\*) L'article publié ici avec l'agrément du Comité de Recherche de la Faculté d'Agriculture de Québec, représente la contribution n° 45 de cette Faculté.

(1) *Economic Report of the President*, United States Government Printing Office, Washington, 1964, p. 15.

(2) Pour l'historique de la reconnaissance du fait de la pauvreté rurale au Canada, cf. MENZIES (M.W.). — *Poverty in Canada*, published by Manitoba Pool Elevators, Winnipeg, Manitoba, 1965.

(3) Cf. BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — *Canadian Policies for Rural Adjustment, A Study of the Economic Impact of ARDA, PFRA and MMRA*. Conseil Economique du Canada, étude spéciale n° 7, Ottawa, Imprimeur de la Reine, octobre 1967.

## LE PROBLEME ET SA DIMENSION

### Définition de la pauvreté

En Amérique du Nord, la pauvreté est définie par rapport aux besoins fondamentaux de la vie actuelle en matière d'alimentation, de vêtements et de logement, de santé et d'instruction (4). Aux États-Unis, pour satisfaire ces besoins, le revenu net monétaire par famille doit être, selon l'administration Johnson, de \$ 3 000 au minimum (5). Ce montant, fixant le seuil de pauvreté, est également retenu au Canada (6), bien qu'une étude des budgets des familles d'agriculteurs ait révélé une dépense moyenne de \$ 3 200 en 1958 pour faire face au seul coût de la vie (7). Pour pouvoir disposer de cette somme, il faudrait, d'après une autre recherche, que le produit brut par ferme (recettes monétaires seulement) atteigne au moins \$ 4 000, compte tenu des revenus autres que celui gagné sur la ferme (8). Et pourtant, l'administration ARDA, dans son premier accord, avait fixé ce produit brut minimum à \$ 2 500 ; elle l'a porté à \$ 3 750 dans son second accord (1965-1970) (9).

On le voit, la définition officielle de la pauvreté est vague et libérale. Pour tenter de cerner le problème dans l'agriculture québécoise, nous retiendrons comme guides le chiffre de \$ 3 000 de revenu monétaire par famille et le montant de \$ 3 750 de produit brut par ferme.

---

(4) COCHRANE (W.W.). — *The City Man's Guide to the Farm Problems*. University of Minnesota Press, Minneapolis, 1965, p. 178.

MACDONALD (D.). — « *Our Invisible Poor* ». in *Economics : Canada*. Ed. by M.H. Watkins and D.F. Forster, McGraw-Hill of Canada, Toronto, 1963, p. 221.

Ces définitions sont à rapprocher de la notion de coûts de l'homme chez F. PERROUX : *L'économie du XX<sup>me</sup> siècle*. Paris, P.U.F., 1961, p. 294.

(5) COCHRANE (W.W.). — Op. cit., p. 178.

(6) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — Op. cit., p. 32.

(7) Bureau Fédéral de la Statistique, *Patterns of Farm Family Expenditures, by Province and Region, Canada, 1958*, Cat. N° 11-001, Ottawa, 1964.

(8) FITZPATRICK (J.M.) et PARKER (C.V.). — « *Distribution of Income in Canadian Agriculture* ». *Canadian Journal of Agricultural Economics*, Vol. XIII, 1965, N° 2, p. 59.

(9) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — Op. cit., pp. 32-33.

L'administration ARDA ajoute la restriction que le capital total de la ferme doit être inférieur à \$ 25 000.

### Le revenu net moyen de toute origine

Pour subvenir aux besoins essentiels de la vie, les familles agricoles québécoises puisent à trois sources de revenu : le revenu net du travail agricole (sur la ferme familiale et sur d'autres fermes), le revenu net de l'activité non-agricole et le revenu provenant d'autres sources que l'emploi (allocations et pensions du gouvernement, revenus de placements).

L'enquête fédérale de 1958 est, à ce jour, la seule source d'information portant simultanément sur les trois catégories de revenus définies plus haut (10). Le tableau I rassemble des chiffres tirés de cette enquête et publiés par deux organismes officiels, l'OCDE et le Conseil Economique du Canada, et une revue scientifique, le *Canadian Journal of Agricultural Economics*. Il est curieux de constater qu'un chiffre différent pour le revenu net de toute origine par famille puisse être extrait de chacune de ces publications, alors que la source d'information est la même dans les trois cas. L'origine de ces différences réside probablement dans le calcul du revenu net d'origine agricole à partir du revenu brut et dans les corrections apportées aux résultats de l'enquête (11).

De toute manière, le revenu net de toute origine est inférieur dans deux cas sur trois au seuil de pauvreté et il n'atteint, dans la meilleure hypothèse, que 54 % du revenu moyen urbain (12). On remarquera que le revenu en provenance de l'emploi agricole ne représente qu'au plus 58 % du revenu net de toute origine ; on notera aussi le montant élevé des transferts gouvernementaux : le chiffre québécois n'est dépassé au Canada que dans les Provinces Maritimes (13).

---

(10) Bureau Fédéral de la Statistique, 1958 *Farm Survey Report*, Cat. N° 21-506, Ottawa, 1962.

(11) En analysant les chiffres de ces trois publications, nous sommes arrivés à la conclusion que dans leur calcul du revenu net d'origine agricole, Buckley et Tihanyi n'ont pas soustrait d'intérêt sur la valeur du capital en propriété, comme l'OCDE a dû le faire, car son chiffre du revenu net d'origine agricole correspond, à peu de choses près, chez Fitzpatrick et Parker, à un revenu net imputé à l'exploitant après déduction d'un intérêt de 5 % sur la valeur du capital en propriété.

(12) Calcul basé sur le revenu moyen urbain cité par Helen Buckley et Eva Tihanyi, op. cit. p. 28.

(13) FITZPATRICK (J.M.) et PARKER (C.V.). — Op. cit., p. 63.

Tableau I

*Revenu net moyen des familles agricoles du Québec en 1958*  
(en dollars canadiens)

SOURCES	Revenu net de l'emploi agricole	Revenu net de l'emploi non agricole	Revenu net de provenance autre que l'emploi	TOTAL Revenu net de toute origine
O.C.D.E. (a) .....	1 194	793	481	2 468
Canadian Journal of Agricultural Economics (b)	1 068	795	458	2 321
Conseil Economique du Canada (c) .....	1 809	non disponible	non disponible	3 119

(a) OCDE, *Les faibles revenus dans l'agriculture*, Paris, 1964. Chiffres extraits du tableau I de l'annexe au rapport de la délégation du Canada, p. 187.

(b) FITZPATRICK (J.M.) et PARKER (C.V.). — « *Distribution of Income in Canadian Agriculture* ». Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. XIII, 1965, N° 2. Nous avons calculé le revenu net de l'emploi agricole en ajoutant au revenu net moyen imputé à l'exploitant et aux aides familiaux (tableau 3, p. 53) le revenu moyen provenant de l'emploi sur d'autres fermes (tableau 3 de l'annexe, p. 63). Le revenu net de l'emploi non-agricole est tiré tel quel du tableau 3 de l'annexe et le revenu net de provenance autre que l'emploi a été obtenu en additionnant les pensions du gouvernement, les allocations et les revenus de placement (tableau 3 de l'annexe).

(c) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — *Canadian Policies for Rural Adjustment*. Conseil Economique du Canada. Etude spéciale n° 7, Ottawa, 1967. Le revenu net de l'emploi agricole a été obtenu par calcul à partir du pourcentage cité (58 %) du revenu net de toute origine (tableau 2.2., p. 31).

**Dimension**

L'examen de la distribution des revenus des familles agricoles précise la dimension du problème de la pauvreté agricole dans le Québec (tableau II). En 1958, les deux tiers des familles d'agriculteurs se situaient dans la zone de pauvreté et 11 % seulement pouvaient faire face à leurs besoins minima grâce à la seule activité agricole. En admettant que les revenus soient sous-estimés au point que les familles classées dans la catégorie \$ 2 000 à \$ 2 999 se trouvent en fait dans la catégorie \$ 3 000 et plus, on ramène le pourcentage des familles agricoles pauvres à 43 %. En se basant sur le nouvel indicateur du seuil de pauvreté retenu par l'administration ARDA : \$ 3 750 de ventes par ferme et un capital total inférieur à \$ 25 000, on dénombrait, en 1961, 55 766 fermes dans cette catégorie sur un total de 95 077, soit 59 % (14).

(14) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — Op. cit., p. 34.

Tableau II

*Distribution des familles agricoles québécoises par classes de revenu net de toute origine et par classes de revenu net agricole, 1958*

Classes de revenu	Revenu net de toute origine	Revenu net agricole
Moins de \$ 999 .....	20 %	49 %
de \$ 1 000 à \$ 1 999 ....	23 %	27 %
de \$ 2 000 à \$ 2 999 ....	25 %	13 %
\$ 3 000 et plus .....	32 %	11 %
<i>Ensemble .....</i>	100 %	100 %

Sources : OCDE, op. cit., nos calculs à partir des tableaux 2 et 3 de l'annexe, p. 188.

### Localisation

L'impression que l'on retire à la lecture des cartes ARDA décrivant les désavantages économiques et sociaux au Canada est celle d'une localisation des zones de pauvreté dans les régions éloignées des centres de développement urbain et industriel (15). Une analyse des données du recensement, sans démentir cette impression, révèle toutefois le caractère diffus de la pauvreté sur tout le territoire agricole québécois (tableau III). On ne peut donc réduire le problème de la pauvreté agricole à un problème régional.

### Evolution

On pourrait penser que, depuis 1961, la situation s'est améliorée. De fait, le revenu net moyen par agriculteur a augmenté, mais à un rythme n'excédant pas celui du revenu moyen par salarié dans le reste de l'économie du Québec : il y a donc eu amélioration absolue, mais pas amélioration relative (16). De plus, il se dégage des premiers résultats du recensement de 1966 une structure de la production qui doit encore largement sécréter la pauvreté : le pourcentage de fermes portant moins de 12 vaches s'élève encore à 43 % (17).

En résumé, la pauvreté est un état qui caractérisait de 43 à 68 % des familles d'agriculteurs en 1958, et 59 % en 1961. Plus sévère dans les régions périphériques, la pauvreté n'en est pas moins présente, à des degrés divers, dans toutes les régions de la province, y compris les meilleures. C'est, enfin, une pauvreté persistante, malgré les progrès par ailleurs spectaculaires de l'agriculture québécoise (cf. infra).

(15) Canada Department of Forestry - ARDA - *Economic and Social Disadvantages in Canada : Some Graphic Indicators of Location and Degree*, Ottawa, 1964.

(16) BLANCHET (G.). — « *Comparaison de l'évolution des rémunérations dans les secteurs agricoles et non-agricoles, Canada et Québec, 1926-1964* », séminaire présenté au département d'Économie Rurale, Faculté d'Agriculture, Université Laval, Québec, 1966.

(17) Bureau Fédéral de la Statistique, données non publiées du Recensement de l'Agriculture de 1966. — On consultera également l'étude de M. DANEAU, *Situation économique des familles rurales de la Gaspésie*. Le Conseil des Recherches Agricoles, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, 1965. L'étude montre qu'en 1963, 64,2 % des familles de la Gaspésie (située dans le Nord de la province) « jouissaient » d'un revenu inférieur à \$ 3 000 (tableau I.1, p. 20).

Tableau III

Pourcentage du nombre de fermes vendant moins de \$ 3 750

Québec et ses régions économiques, 1961

	% du nombre total de fermes	% du nombre de fermes commerciales (a)	% du nombre de fermes commerciales laitières
Province . . . . .	75,0	61,6	64,9
<i>Régions :</i>			
Gaspésie-Bas St-Laurent.	89,1	77,8	87,9
Saguenay-Lac St-Jean ...	75,9	62,4	63,0
Québec . . . . .	77,0	65,1	74,8
Trois-Rivières .	74,1	64,4	70,8
Cantons de l'est	69,3	57,9	61,4
Montréal . . . . .	62,2	48,9	49,5
Montréal métropolitain ..	58,3	42,1	27,1
Laurentides ...	83,7	71,8	74,7
Abitibi . . . . .	91,8	80,1	80,6
Côte-Nord . . . . .	90,9	78,1	88,5

Sources :

Colonnes 1 et 2 — Recensement du Canada, agriculture, Québec, 1961, nos calculs.

Colonne 3 — Données non publiées du Recensement de 1961, communiquées par le Bureau Fédéral de la Statistique, nos calculs.

Les régions économiques du Québec sont définies dans : CAMU (P.), WEEKS (E.P.), SAMETZ (Z.W.). — *Economic Geography of Canada*, MacMillan, 1964.

(a) Une ferme commerciale est une exploitation vendant pour \$ 1 200 ou plus de produits agricoles. Ce montant a été porté à \$ 2 500 lors du Recensement de l'Agriculture de 1966.

## ELEMENTS D'ANALYSE ECONOMIQUE

### Introduction

L'importance économique du groupe des exploitations situées dans la zone de pauvreté est loin d'être négligeable : en 1961, les fermes vendant pour moins de \$ 3 750 intervenaient pour 47 % dans les recettes monétaires de l'agriculture québécoise (18). Cette caractéristique distingue nettement le problème québécois de la pauvreté agricole du même problème aux Etats-Unis où, en 1963, les fermes vendant pour moins de \$ 5 000 contribuaient pour seulement 9,3 % au total des recettes (19). Une analyse économique du problème est donc particulièrement justifiée.

L'existence d'un groupe d'agriculteurs pauvres n'implique pas pour autant que la nature de leurs problèmes diffère fondamentalement de celle des problèmes touchant l'ensemble des exploitations. Comme agriculteurs, les riches comme les pauvres doivent affronter la faible élasticité-revenu de la demande à la ferme pour les produits agricoles, le caractère concurrentiel et le non-équilibre permanent de l'économie agricole, les progrès techniques et l'état prix-coûts (20). Mais ces problèmes, presque tous liés à la croissance économique, peuvent par leur gravité excéder la capacité d'adaptation de certains agriculteurs.

Nous partons de la cause immédiate de la pauvreté : la faible productivité du travail, pour nous demander si elle découle d'un choix, d'une acceptation volontaire. Les faits, depuis la guerre, infirment largement cette hypothèse. On peut alors invoquer, dans le cadre de la croissance économique, le jeu insuffisant des actions d'adaptation par rapport aux mécanismes d'aggravation et aux caractéristiques structurelles de l'économie qui rendent l'adaptation de plus en plus difficile. A la lumière de cette analyse, la pauvreté agricole apparaît davantage comme la sanction d'un échec dans l'adaptation aux transformations de l'économie, et l'hypothèse d'une acceptation volontaire perd de sa force. A contrario, une autre hypothèse se dégage : la croissance de l'économie et sa structure seraient génératrices de pauvreté en agriculture.

(18) Bureau Fédéral de la Statistique - *Recensement de l'agriculture, Québec, 1961*, calcul à partir du tableau 31.

(19) COCHRANE (W.W.). — *Op. cit.*, p. 14.

(20) La combinaison de ces caractères propres à l'économie agricole explique déjà la sous-rémunération du travail dans l'agriculture ; cf. D.E. HATHAWAY, *Government and Agriculture*, New York, Mac Millan, 1963, ch. 4.

### Productivité du travail

L'explication immédiate de la pauvreté agricole est la faible productivité du travail. Les exploitants agricoles pauvres vivent sur des fermes trop petites et insuffisamment équipées en terres et bâtiments, en machinerie, en cheptel ; leur localisation dans des régions aux conditions naturelles adverses et/ou en dehors de l'influence des centres de développement urbain et industriel peut rendre l'exploitation encore moins rentable. D'autres facteurs sont à retenir ; ils sont considérés ailleurs dans une analyse économétrique dont nous extrayons la comparaison, en 1951 et 1961, de deux régions extrêmes du point de vue de la productivité : la région des environs de Montréal et la Gaspésie-Côte-Nord, où les écarts de productivité vont du simple au double (21).

Le tableau IV montre que la productivité moyenne en valeur du travail est davantage liée à la quantité de ressources associées au facteur travail et aux économies d'échelle qu'à la localisation, qui ne révèle d'effet significatif qu'en 1961. Ces résultats expliquent autant le caractère diffus de la pauvreté (effet du manque de ressources) que sa plus grande intensité dans certaines régions (effet de localisation). Quant à la combinaison des ressources, son étude dégage le déséquilibre économique dans l'emploi du facteur travail, excédentaire dans l'agriculture (22).

Pour compenser l'insuffisance du revenu sur la ferme, les agriculteurs travaillent au dehors de l'exploitation, principalement dans la forêt et la construction (23) ; on a vu que la rémunération de leur travail à l'extérieur n'était pas apte, en moyenne, à les tirer de la pauvreté, pour des raisons que nous n'analyserons pas ici (cf. tableau I). Cette activité

(21) WAMPACH (J.P.). — « Les sources des différences interrégionales de productivité du travail agricole, une analyse économétrique, Québec, Ontario, 1951 et 1961 », rapport préliminaire, Université Laval, Faculté d'Agriculture, département d'Economie Rurale.

La productivité moyenne en valeur de la région des environs de Montréal dépassait de 129 % celle de la Gaspésie en 1951, et de 144 % en 1961.

(22) WAMPACH (J.P.). — *La productivité des ressources dans l'agriculture, Québec, Ontario, 1951 et 1961*, manuscrit, département d'Economie Rurale, Faculté d'Agriculture, Université Laval.

(23) Bureau Fédéral de la Statistique. *Recensement de l'Agriculture, Québec, 1961*, tableau 31.

Tableau IV

Sources des différences de productivité du travail agricole entre la région des environs de Montréal et la Gaspésie, 1951 et 1961, en % (a)

	1951	1961
Cheptel et dépenses en aliments du bétail	55,5 (3,6)	31,6 (3,9)
Machines . . . . .	21,9 (4,6)	9,0 (4,2)
Economie d'échelle .	21,6 n.d. (b)	25,3 n.d. (b)
Terres et bâtiments..	8,3 (3,5)	n.s. (c)
Travail salarié . . . . .	n.d. (b)	11,6 (4,6)
Effet de localisation..	n.s. (c)	21,5 (5,1)
Engrais . . . . .	2,0 (1,1)	n.s. (c)
Travail familial et salarié . . . . .	-9,6 (0,3)	n.d. (b)

(a) Entre parenthèses, une approximation de l'erreur standard de la source.

(b) Non disponible.

(c) Non significatif au niveau de 5 %.

Source : J.P. Wampach, op. cit., tableau II.

Le tableau se lit comme suit : les différences de productivité s'expliquent par des mouvements le long de la fonction de productivité moyenne en valeur du travail (effet des ressources et des économies d'échelle) et par des déplacements de cette fonction selon les régions (effet de localisation). Par exemple, en 1961, environ 32 % de la supériorité de la région des environs de Montréal étaient liés à de plus grandes ressources par ferme en cheptel et aliments du bétail et 22 % reflétaient un effet de localisation.

extérieure soulève tout le problème du développement général et régional et notamment de la demande d'emplois. Sans entrer dans un diagnostic du chômage dans les secteurs non-agricoles, on remarquera cependant que la demande de main-d'œuvre risque de diminuer dans le secteur forestier, sous l'empire d'une mécanisation croissante.

L'analyse est ici en termes de moyennes et suppose l'homogénéité du facteur travail. Sans doute y a-t-il souvent à la base de la faible productivité du travail des facteurs personnels comme la santé, l'âge et le niveau de formation. Nous ne pouvons entrer ici dans leur étude, qui relève peut-être davantage de la sociologie. Pour notre part, nous

n'avons pas trouvé, sur la base d'une analyse graphique, de lien apparent entre la productivité moyenne en valeur et l'âge de l'exploitant, ce qui ne veut pas dire que beaucoup d'agriculteurs pauvres ne soient pas des gens âgés (24). Par contre, la productivité du travail semble liée au niveau de formation, comme l'indique le tableau V, ainsi que des études faites ailleurs (25).

Tableau V

Pourcentage de la population rurale agricole masculine ayant dépassé le niveau élémentaire de scolarité et rang de la productivité du travail, Québec et ses régions économiques (1961).

(1) Régions	(2) % ayant dépassé l'école primaire	(3) Rang de productivité du travail
Province . . . . .	14,6	—
Environs de Montréal	18,6	1
Trois-Rivières . . . . .	18,0	3
Lac Saint-Jean . . . . .	16,4	4
Cantons de l'Est . . . . .	14,8	2
Laurentides . . . . .	14,4	6
Québec . . . . .	12,0	5
Abitibi . . . . .	11,1	7
Gaspésie . . . . .	9,9	8
Côte-Nord . . . . .	7,5	9

Sources :

Colonne (2) — Nos calculs d'après des données non publiées du Bureau Fédéral de la Statistique.

Colonne (3). — Nos calculs d'après des données du Recensement de l'agriculture, Québec, 1961. La productivité du travail est une productivité moyenne en valeur, obtenue en divisant le revenu brut régional (somme des recettes monétaires de la vente de produits agricoles des comtés composant la région) par la population active agricole (somme des hommes et des femmes) tirée du Recensement de la population. La région de Montréal métropolitain (2 comtés) a été éliminée, le chiffre de la population active étant douteux.

(24) WAMPACH (J.P.). — *La productivité des ressources...*, op. cit.

(25) *Economic Report of the President*. Op. cit., p. 66.

Notre analyse est également une analyse statique, centrée sur les raisons immédiates de la pauvreté agricole. Avant d'aller plus loin, il faut d'abord tenter de réfuter, au risque d'empiéter sur le terrain sociologique, une thèse couramment avancée pour expliquer la pauvreté, selon laquelle la productivité du travail agricole et, conséquemment, le revenu seraient faibles parce que les agriculteurs pauvres acceptent de plein gré une rémunération inférieure pour leur travail.

### **Attitude et comportement des agriculteurs**

Après avoir expliqué, à un moment donné, le bas niveau absolu de la productivité du travail et du revenu, nous allons étudier un aspect du niveau relatif des revenus : l'attitude des agriculteurs vis-à-vis de leur profession. Si l'on admet que les agriculteurs pauvres acceptent et continuent d'accepter leur état,

« *because they are lazy and indolent and prefer hunting and fishing to find a new and more productive job* » (26),

cela veut dire, en termes économiques, que la courbe d'offre du travail agricole est décalée vers la droite par rapport à la courbe d'offre de travail dans le reste de l'économie. Dans ces conditions, il ne faut pas s'attendre, de la part de tels agriculteurs, à des actions correctrices des différences intersectorielles de revenu en termes d'accroissement de leur productivité du travail ou en termes de mobilité géographique ou professionnelle ; on ne voit pas non plus quelles raisons aurait l'État de leur accorder une aide spéciale.

On peut aller beaucoup plus loin dans l'analyse des motifs, mais avec le même résultat du point de vue de la courbe d'offre de travail : Bellerby, étudiant le cas du Québec, énumère une série de raisons pour lesquelles la communauté agricole se satisfaisait, dans l'entre-deux guerres, d'un bas niveau relatif de revenus : le désir de sécurité, la sauvegarde de l'intégrité raciale, le maintien de la religion catholique romaine et d'un code de principes valorisant la ferme familiale (27). Bellerby note également le taux élevé de natalité dans le Québec rural, un autre déterminant de la courbe d'offre de travail susceptible de ravalier le niveau relatif de revenu.

Depuis la deuxième guerre mondiale, la croissance économique a été vigoureuse au Québec et a eu pour effet d'augmenter de plus de la moitié le revenu par tête de la population en termes de pouvoir d'achat (28). Les agriculteurs, de mieux en

mieux informés sur le niveau de vie des autres branches d'activité, n'acceptent plus l'infériorité relative de leur revenu, comme en témoignent les revendications syndicales et la réduction spectaculaire de la population active agricole, qui a diminué de 50 % depuis la guerre (29). En conséquence, on doit dire que le prix d'offre du travail dans l'agriculture s'est relativement relevé ou que la courbe d'offre du travail agricole s'est déplacée vers la gauche. La thèse d'une acceptation volontaire de la pauvreté n'en est pas détruite pour autant. Mais on peut douter de cette acceptation volontaire, lorsqu'on examine l'influence de la croissance et de la structure de l'économie sur les conditions d'adaptation de l'agriculture.

### **Croissance économique, progrès techniques et adaptation de l'agriculture**

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'économie agricole québécoise est entrée dans une phase de transformations caractérisées par l'expansion de la production et du capital, la diminution de l'emploi agricole et des coûts réels moyens de production au niveau de la ferme. Ce mouvement général est loin d'avoir uniformément animé les différentes régions économiques de la province. Au contraire, l'observation révèle des rythmes de contraction de la population active et d'accroissement du capital qui varient selon les régions économiques (cf. tableau VI). Il en résulte une modification dans la répartition spatiale des ressources, aboutissant à une concentration relative des facteurs de production dans la plaine du Saint-Laurent (de Montréal à Québec).

Tels sont quelques traits importants de l'adaptation de l'agriculture québécoise à la croissance économique. En scrutant davantage les données du tableau VI, une hypothèse se présente à l'esprit quant à l'existence de la pauvreté agricole. La croissance économique et les progrès techniques qui l'accompagnent modifient les données de l'équilibre économique et imposent continuellement aux agriculteurs des actions d'adaptation. Par exemple, les innovations « labor-saving » en diminuant la demande de travail, placent les agriculteurs devant l'alternative d'une diminution de leur nombre ou d'une rémunération moyenne plus basse. Si ces actions ne sont pas entreprises, ou le sont mal ou encore insuffisamment, la sanction est la pauvreté.

---

(28) WAMPACH (J.P.). — « *La tendance de l'équilibre global entre l'offre et la demande dans l'agriculture québécoise* », Agriculture, Montréal, Vol. XXIV, N° 4, décembre 1967, pp. 15-20.

(29) WAMPACH (J.P.). — « *Les tendances de la productivité totale dans l'agriculture, Canada, Ontario, Québec, 1926-1964* », Canadian Journal of Agricultural Economics, Vol. XV, N° 1, 1967, p. 126.

---

(26) COCHRANE (W.W.). — Op. cit., p. 188. Cet auteur ne partage pas l'opinion citée.

(27) BELLERBY (J.R.). — *Agriculture and Industry Relative Income*, Mac Millan, London, 1956, pp. 128-133.

Tableau VI

*Rangs de productivité du travail en 1951 et 1961, pourcentage de diminution de la population active agricole, pourcentage d'augmentation du capital par agriculteur et pourcentage d'augmentation de la productivité du travail, Québec et ses régions économiques (1951 à 1961).*

Régions	Rang de productivité du travail		% de diminution de la population active agricole	% d'augmentation du capital	% d'augmentation de la productivité du travail
	1951	1961			
Environs de Montréal .....	1	1	24	30	73
Cantons de l'Est .....	2	2	27	23	66
Trois-Rivières .....	3	3	22	17	65
Lac Saint-Jean .....	4	4	39	5	49
Laurentides .....	5	6	38	10	50
Québec .....	6	5	28	9	57
Abitibi .....	7	7	56	9	19
Gaspésie .....	8	8	45	3	88
Côte-Nord .....	9	9	68	— 27	89
Province .....	—	—	32	16	72

Sources : Nos calculs d'après des données des recensements de l'agriculture et de la population. La productivité du travail est définie comme au tableau V. Le capital est la somme des valeurs déclarées par les exploitants des terres et des bâtiments, du cheptel et de l'outillage.

Un diagnostic, fait ailleurs, de l'optimalité dans l'affectation des ressources en 1951 (30), montre que toutes les régions avaient avantage à diminuer l'emploi du facteur travail et particulièrement les régions périphériques. D'autre part, la productivité marginale du capital étant plus élevée dans la plaine du Saint-Laurent que dans les régions périphériques, il fallait s'attendre à une accumulation de capital relativement plus importante dans cette partie de la province. La répétition du diagnostic dix ans plus tard montre que les actions d'adaptation ont été effectivement entreprises dans le sens qu'indiquait la logique économique, sans toutefois être assez vigoureuses pour réduire sensiblement le déséquilibre dans l'affectation des ressources et les disparités de revenu qui l'accompagnent.

Le drame est que ces sollicitations de la logique économique allaient dans le sens d'une accumula-

tion du capital tendant à renforcer les avantages déjà possédés par certaines exploitations et certaines régions en raison de conditions naturelles relativement meilleures (rentes ricardiennes) et/ou d'avantages acquis par les innovations et les investissements antérieurs (rentes de progrès). Le jeu même de l'adaptation, par les processus cumulatifs qu'il peut comporter, rend les conditions d'adaptation de plus en plus difficiles autant pour les régions périphériques que pour les exploitations situées dans les meilleures régions, mais handicapées au départ.

Conscients des obstacles à l'amélioration de leur sort sur la ferme, un grand nombre d'agriculteurs ont tenté de s'adapter en changeant de métier.

Une condition nécessaire au succès de leur entreprise est certainement, en situation de plein emploi des facteurs, une croissance suffisante de l'économie pour absorber cette offre de travail en provenance du secteur agricole. En sous-emploi, c'est un niveau plus élevé de la demande effective globale

(30) WAMPACH (J.P.). — « La productivité... », op. cit.

de biens et services qui devient primordial. Si l'une ou l'autre de ces conditions sont remplies, s'il existe donc une demande de travail dans les autres secteurs de l'économie, les agriculteurs pourront se réinsérer dans d'autres activités à condition que la demande de travail soit du type correspondant à leurs qualifications. Toutes ces conditions mériteraient individuellement un examen attentif que nous ne pouvons entreprendre ici. Nous traiterons seulement du cadre dans lequel elles s'inscrivent, de la structure de l'économie qui, comme la croissance, pose à l'adaptation de l'agriculture de difficiles problèmes.

### **Structure économique, transfert de ressources humaines et adaptation de l'agriculture**

L'agriculture est une industrie concurrentielle, insérée dans une économie à caractère oligopolistique et monopolistique, dans laquelle le marché du travail est également imparfait. Étant donné ces imperfections du marché du travail, les politiques de prix et de salaires des industries monopolistiques et oligopolistiques ont pour effet d'élever des barrières institutionnelles au transfert de main-d'œuvre et de restreindre le nombre de personnes qui pourraient être engagées, s'il y avait concurrence parfaite (31). Il en résulte un excès de l'offre sur la demande de travail dans l'ensemble de l'économie, auquel l'agriculture est particulièrement vulnérable. En effet, étant concurrentielle, l'agriculture est un secteur où les restrictions à l'entrée n'existent pas

et qui peut facilement absorber des travailleurs rejetés par d'autres secteurs. De plus, l'excès de l'offre de travail sur la demande permet plus facilement aux employeurs d'exercer, dans le recrutement de leur personnel, une discrimination entre les travailleurs, dont peuvent plus facilement être victimes les agriculteurs, en raison de leur éloignement des zones d'embauche et d'autres facteurs (niveau de formation, âge, groupe ethnique, etc.).

### **Conclusion**

En définitive, l'existence de la pauvreté à l'intérieur du secteur agricole n'est pas facilement imputable aux agriculteurs ; on continuera, pourtant, sans beaucoup de preuves à l'appui, de mettre leur pauvreté sur le compte d'un manque d'aspirations (32). Si, au contraire, comme notre analyse le suggère, la pauvreté est involontaire, on est fatalement amené à examiner le fonctionnement de l'économie pour y chercher les raisons de ce malheur collectif. Notre objectif étant de situer les problèmes, nous nous sommes bornés à montrer que la croissance même de l'économie et sa structure pourraient être génératrices de pauvreté en agriculture, en imposant à ce secteur des conditions d'adaptation particulièrement sévères et en rendant ainsi les possibilités d'échec, donc de pauvreté, plus nombreuses. Comme du côté de la croissance ces conditions semblent devenir de plus en plus difficiles et que du côté de la structure de l'économie au minimum elles le demeurent, il ne faut pas s'étonner de la persistance de la pauvreté.

## **LES POLITIQUES AGRICOLES**

Quelles sont les politiques agricoles en rapport avec la pauvreté ? Quels en sont les aspects, positif ou négatif ?

D'une politique à l'autre, on peut déceler un rapprochement des problèmes réels des agriculteurs pauvres qui sont, on l'a vu, des problèmes d'adaptation : c'est l'aspect positif. Du côté négatif, apparaissent les erreurs commises : confusion des agriculteurs pauvres avec l'ensemble des agriculteurs, méconnaissance des difficultés d'adaptation sur l'exploitation, méconnaissance de la nécessité et de la difficulté d'adaptation par abandon de la ferme, orientation discutable d'efforts concentrés

sur le facteur terre et négligeant les hommes et le facteur capital. L'ampleur du sujet commande, une nouvelle fois, la généralité d'une approche qui veut n'être que l'établissement d'une problématique.

(31) HENDRIX (W.E.). — « *Relation of Chronic Low Farm Incomes to Major National Economic Problems* », *Journal of Farm Economics*, vol. 44, mai 1962, pp. 522-533.

(32) McNEELY (J.G.). — « *Rural Poverty and National Policy - Discussion* », *Journal of Farm Economics*, vol. 44, mai 1962, p. 535.

ABELL (Helen C.). — « *The Social Consequences of the Modernization of Agriculture* », in « *Rural Canada in Transition* ». M.A. Tremblay and W.J. Anderson, ed., Conseil de la Recherche en Économie Agricole du Canada, 1966, p. 206

McNEELY se base sur l'étude d'un seul comté, tandis que Helen C. ABELL avance l'hypothèse que la politique d'assistance sociale n'encourage pas de nombreux habitants des régions rurales à relever le niveau de leurs aspirations.

## **Les objectifs de la politique agricole au Canada**

La politique agricole relève au Canada à la fois du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux qui peuvent chacun légiférer en matière d'agriculture ; toutefois, en cas d'opposition, c'est la législation fédérale qui prévaut (33). Étant donné l'importance des exportations agricoles canadiennes, la politique fédérale est surtout préoccupée de l'adaptation de l'agriculture aux données changeantes de la demande extérieure et vise principalement à assurer une stabilité à court terme dans le cadre d'adaptations à long terme (34). L'éradication de la pauvreté ne fait pas partie, en principe, des objectifs généraux de la politique fédérale. Cependant, la situation de pauvreté d'un grand nombre de familles rurales a été officiellement reconnue et une législation spéciale a été passée en leur faveur. Au Québec, la politique agricole fait figurer au premier plan de ses objectifs l'accroissement du revenu « du plus grand nombre possible d'exploitations familiales » et semble davantage consciente de la pauvreté régnant dans l'agriculture de cette province : le terme pauvreté n'est toutefois nulle part employé dans l'examen de la situation et des problèmes (35).

### **Types de politiques agricoles**

L'usage se répand de classer les politiques agricoles en deux grandes catégories, l'une recouvrant les interventions dans le domaine des prix, des marchés et du commerce extérieur, l'autre celles portant sur la productivité, les structures et la main-d'œuvre (36). Chronologiquement, les politiques agricoles ont surtout fait partie de la première catégorie ; c'est la persistance des problèmes de bas revenus qui suscita l'étude et la mise en œuvre de politiques de structures tenant davantage compte des problèmes d'adaptation. Il semble qu'avec les plans régionaux de développement émerge un troisième type de politique agricole, qui se distingue des autres par son approche globale des problèmes et sa volonté d'infléchir l'évolution économique en fonction d'objectifs et de moyens élaborés dans des plans.

---

(33) CAREL (M.). — *L'agriculture québécoise, responsabilité fédérale ou provinciale* ? Article paru le 30 juin 1967 dans le supplément spécial du quotidien *Le Devoir*, intitulé « Le Québec dans le Canada de demain ».

(34) O.C.D.E. — *Les faibles revenus dans l'agriculture*. Paris, 1964, p. 178.

(35) Ministère de l'agriculture et de la Colonisation. — *L'agriculture au Québec*, Québec, 1965, p. 10.

(36) O.C.D.E. — *Les politiques agricoles en 1966*. Paris, 1967.

## **Politique de prix et pauvreté**

Dans l'ensemble des politiques de marché, le soutien des prix a reçu et continue de recevoir le plus d'attention de la part des gouvernements. Malheureusement, il ne semble pas qu'une politique de prix puisse sérieusement contribuer à l'élimination de la pauvreté. En effet, qu'il soit obtenu par l'achat au prix garanti, le versement par unité de produit d'une indemnité compensatrice ou une prime directement versée au producteur, le soutien des prix a un effet de revenu directement fonction de la dimension de la production ; ce sont donc les gros producteurs qui en tirent surtout profit. On commet ici l'erreur de confondre les agriculteurs pauvres avec l'ensemble des agriculteurs et l'aide fournie bénéficie le plus à ceux qui en ont le moins besoin.

Le soutien des prix peut même contribuer à la persistance de la pauvreté en freinant les réaffectations de ressources dictées par l'optimum économique. Cependant, il est probable qu'en l'absence de soutien des prix, un grand nombre d'agriculteurs viendraient grossir les rangs des mal lotis. Ainsi, aux États-Unis, Cochrane estime qu'un retour au marché libre entraînerait une chute des prix agricoles de 20 à 25 % et une diminution d'environ la moitié du revenu net global (37).

### **Politique de structure et pauvreté**

La politique de structure est née de la reconnaissance du lien fondamental entre revenu et productivité (en valeur) du travail. Celle-ci dépend non seulement de la technique et de l'organisation de la production au sein de l'entreprise agricole, mais également de la répartition des produits et des ressources à l'intérieur des entreprises, entre les entreprises et les régions, et entre l'agriculture et le reste de l'économie. L'étude des politiques de structure au Canada montre qu'elles sont loin d'affecter tous les déterminants de la productivité du travail ; en fait, les interventions touchent seulement à l'économie de la production au sein de la ferme et englobent la recherche et la vulgarisation, le crédit, la rationalisation des exploitations et l'amélioration des structures agricoles.

Il est douteux que les services de recherche et de vulgarisation aient quelque influence positive sur la situation des agriculteurs pauvres. Au contraire, étant des agents du progrès technique et de sa diffusion, ils jouent un rôle dans le processus de croissance et de progrès qui a pour effet d'aggraver la situation des agriculteurs incapables de s'adapter

---

(37) COCHRANE (W.W.). — *Op. cit.*, p. 125.

aux changements techniques et économiques (38). L'amélioration de la structure des exploitations est poursuivie, outre les efforts tout récents portant sur la gestion, par des mesures facilitant le crédit et la concession et le rachat de terres (39). Il est à craindre que ces mesures soient de peu de secours aux agriculteurs pauvres, car ils ne possèdent généralement pas le capital minimum pour en bénéficier. Dans la série des mesures d'assistance à la production administrées par le ministère québécois de l'agriculture, la réfection des cours d'eau, le drainage souterrain et les travaux d'amélioration des terres occupent une place importante (40). Dans l'esprit de leurs auteurs, ces mesures doivent avant tout augmenter la productivité des sols, mais il n'est pas exclu qu'elles augmentent la productivité du travail. Néanmoins, l'avantage à tirer de ces mesures est fonction du capital de base, qui fait défaut aux agriculteurs pauvres.

De manière générale, ces mesures témoignent d'une ignorance de la nature du problème économique auquel fait face l'agriculteur pauvre. Pour combler l'écart de productivité qui le sépare d'une exploitation rentable, l'agriculteur pauvre devrait procéder à une transformation radicale de son entreprise, comportant des investissements considérables (41). En raison de la nature des progrès techniques tendant à une substitution croissante du capital au travail, ces investissements croîtront encore dans l'avenir et l'adaptation de l'agriculteur pauvre deviendra encore plus difficile (42). Sans juger de son efficacité vis-à-vis d'agriculteurs bien placés, on peut dire que la politique de structure, en ce qui concerne les agriculteurs pauvres, méconnaît fondamentalement leurs problèmes.

### **La loi sur l'Aménagement Rural et le Développement Agricole (ARDA)**

Le législateur canadien prend lentement conscience des difficultés d'adaptation de l'agriculture et de l'insuffisance de politiques exclusivement agricoles. La loi fédérale ARDA, votée en juin 1961, se fixe comme objectifs de faciliter l'adaptation des régions rurales et d'améliorer le revenu, les possibilités

(38) Cf. p. 21.

(39) O.C.D.E. — *Les politiques agricoles en 1966*, op. cit., p. 237. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. — *L'agriculture au Québec*, op. cit., pp. 21-24.

(40) *L'agriculture au Québec*, op. cit., p. 15.

(41) GILSON (J.C.). — *Tomorrow's Commercial Farmers - Their Financial Requirements*, Can. Agr. Ec. Soc., Proceedings 1966 Workshop, Manitoba Agr. Ec. Assoc., Winnipeg, 1966, pp. 26-48.

(42) Cf. supra p. 21.

d'emploi et le niveau de vie des populations vivant dans ces régions. Un autre objectif de la loi est l'augmentation de l'emploi et de la productivité des ressources dans les régions rurales (43). Pour atteindre ces buts, la loi allait mettre en œuvre, au cours de la première période d'application (1961-65), des programmes de réaffectation des terres, de conservation du sol et de l'eau, de développement rural et de recherche. Pour la première fois, l'idée de l'élaboration de plans d'ensemble couvrant tous les secteurs de l'économie et non uniquement l'agriculture est officiellement acceptée : ceci constitue un changement majeur dans la conception politique.

Pour son second terme (1965-70), la loi précise ses objectifs et modifie son orientation. Au lieu de s'adresser aux populations des régions rurales sans distinction, elle s'inquiète à présent du niveau de revenu et de vie « déraisonnablement bas pour un grand nombre de personnes vivant dans les régions rurales » (44). Son orientation, au début fondamentalement agricole, devient plus générale. La loi distingue des régions de développement rural (Rural Development Areas) et des régions privilégiées de développement rural (Special Rural Development Areas). C'est dans ces dernières qu'elle envisage l'élaboration de plans d'ensemble avec la participation des populations locales. La section « réaffectation des terres » s'enrichit de la rubrique « adaptation de l'exploitation agricole », ouvrant ainsi la porte à des programmes d'agrandissement et de consolidation d'entreprises. Une nouvelle section est introduite, « réhabilitation », conçue pour faciliter la mobilité professionnelle des agriculteurs désireux d'occuper un emploi non agricole. Ces modifications témoignent d'une meilleure compréhension des problèmes d'adaptation et font mieux augurer de l'avenir.

La loi a engagé au Québec 30 millions de dollars, de 1961 à 1966 ; ce montant est de l'ordre de 15 % du revenu net agricole de la province en 1966. La répartition de ces dépenses par catégories de programmes est un indicateur de l'orientation prise concrètement par la loi (tableau VII). Que les efforts soient massivement concentrés sur le facteur sol apparaît dans le pourcentage élevé des sommes consacrées au drainage et à la lutte contre les inondations : 38 %. On peut poser à l'égard de ce fait les questions déjà soulevées lors de l'examen des politiques de structure. Dans quelle mesure les agriculteurs pauvres, qui ne disposent pas d'un capital de base adéquat, peuvent-ils bénéficier d'engagements de cette nature ?

(43) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — Op. cit., p. 93, notre traduction.

(44) Id., p. 102, notre traduction. A noter que le terme « rural », qui était considéré comme équivalent à agricole, est maintenant utilisé dans un sens plus large.

Tableau VII

Répartition des fonds A.R.D.A. par catégories de programmes, Québec (au 31 juillet 1966)

Catégories de programmes	Répartition des fonds	
	en milliers de dollars	en %
Aide directe aux agriculteurs pour l'utilisation de machinerie lourde .....	1 960	6,6
pour la spéculation bovine dans le nord .....	1 137	3,9
Aide aux entreprises communautaires et coopératives : projets de pâturages communautaires .....	82	0,3
projets de bleuetières .....	1 780	6,0
Aménagement des ressources naturelles et hydrographiques (drainage, lutte contre l'érosion et les inondations) .....	11 180	37,9
Aide aux propriétaires de boisés	536	1,8
Programmes d'aménagement forestier .....	3 066	10,4
Loisirs et tourisme .....	328	1,1
Aide aux pêcheurs .....	1 882	6,4
Projets divers de développement rural : Formation des cadres pour le développement rural et services d'information .....	161	0,5
<i>Total des programmes d'action</i>	22 197	75,2
Etudes sous-régionales et plans de développement régional : B.A.E.Q. ....	5 171	17,5
Autres études régionales ....	471	1,6
Plans touristiques pour petites régions .....	174	0,6
Autres recherches économiques générales et socio-psychologiques .....	34	0,1
Autres études spéciales d'industries, de produits ou de services .....	196	0,7
Inventaire canadien des terres..	851	2,9
Autres études d'utilisation du sol .....	410	1,4
<i>Total des programmes de recherche</i> .....	7 307	24,8
<b>TOTAL GENERAL</b> ..	29 504	100,0

Source : Helen BUCKLEY et Eva TIHANYI, op. cit., Tableau D-5, pp. 216-217 (notre traduction).

D'autres que nous vont plus loin et mettent en doute, de manière générale, la valeur économique de ces programmes qui n'ont pas été, ou mal, soumis au calcul de leur rendement et de leur coût (45). A vrai dire, pour voir les problèmes d'adaptation pris en considération, il faut étudier non les programmes d'action, mais les travaux de recherche financés par A.R.D.A. Ainsi, le plan du B.A.E.Q. contient des recommandations où l'alternative adaptation-abandon et transfert est clairement envisagée (46). Mais ces recommandations n'ont pas donné lieu à des programmes d'action ; elles sont par ailleurs incomplètes, car elles ne s'inscrivent pas dans un plan global (47).

## LA POLITIQUE ECONOMIQUE

### Introduction

L'analyse économique de la seconde partie a progressé des raisons immédiates de la pauvreté agricole à ses déterminants plus lointains, que nous pensons être situés dans le fonctionnement général et la structure de l'économie. Parallèlement, des politiques de soutien des prix et de structures à la politique économique, on passe d'une action interne à une action externe au secteur agricole. Dès le moment où l'on admet que la productivité du travail, en agriculture, dépend non seulement des conditions de production à l'intérieur des entreprises, mais également de l'affectation des ressources dans l'ensemble de l'économie, on pose le principe d'une influence possible de la politique économique générale sur la pauvreté en agriculture. Dans cette dernière partie, nous allons brièvement présenter la pensée récente de quelques économistes généraux américains et canadiens sur ce sujet. Au niveau macro-économique, ils insistent surtout sur la demande effective globale de biens et services, tandis qu'au niveau micro-économique, ils veulent améliorer les conditions du transfert des ressources humaines aux autres secteurs. Ils ne prêtent guère attention, par contre, aux imperfections des marchés qui restreignent la demande de travail et/ou élèvent des barrières à ce transfert.

(45) Id., p. 21.

(46) B.A.E.Q. — Plan de développement, cahier n° 3, Québec, Imprimeur de la Reine, juin 1966. Ce plan couvre la Gaspésie et quelques comtés adjacents, formant une des régions du Québec où le revenu par tête est le plus bas (cf. supra, note 17).

(47) Jugé nécessaire par un des auteurs du plan du BAEQ. Cf. F. POULIN, « Constraints and Objectives of Regional Planning in Quebec », Journal of Farm Economics, Vol. 49, n° 5, décembre 1967, p. 1273.

## Politique économique et pauvreté

Plusieurs économistes américains et canadiens insistent, dans une optique keynésienne, sur le maintien et l'expansion de la demande effective globale de biens et services dans l'économie comme fondement de la prospérité générale et comme solution au problème de la pauvreté agricole et non-agricole (48). Ainsi que l'a souligné l'analyse économique, le refoulement d'une partie de la population active agricole appelle une aspiration concomitante par les autres secteurs de l'économie, donc une demande de travail que le maintien et l'expansion de la demande globale contribuent à créer. Encore faut-il que la demande globale spontanée soit apte à créer en nombre suffisant les emplois nouveaux requis ; sur ce point, que les économistes débattent depuis Malthus, on continue aujourd'hui d'émettre des doutes. Au Québec, au cours de l'expansion vigoureuse de la demande globale de 1961 à 1966, le pourcentage de chômage a diminué, mais ce dernier reste supérieur à la moyenne canadienne (49).

Le problème de la pauvreté se pose de manière plus aiguë dans certaines régions ; une augmentation de la demande régionale de travail non agricole peut-elle aider à diminuer son incidence ? Aux États-Unis, Ruttan estime que le développement régional ne peut engendrer qu'un nombre limité d'emplois au regard de la dimension du problème de la pauvreté dans certaines régions (50). Si la demande globale et/ou régionale est incapable de réduire le chômage, même lorsque la conjoncture atteint son maximum, on est amené à penser que le problème de la pauvreté est également en partie un problème de chômage structural (51). Si la de-

mande globale spontanée est défailante, certains pensent que la demande de l'État devrait prendre le relais : d'où la recommandation, classique, d'un accroissement des dépenses publiques (52).

Le maintien et l'expansion de la demande globale assurés (pensent-ils), les économistes mettent l'accent sur l'importance de faciliter le processus d'adaptation de l'agriculture aux transformations de l'économie (53). Il ne suffit pas, en effet, de créer des emplois nouveaux, il faut aussi que les agriculteurs possèdent les qualifications désirables pour les occuper. On peut en douter dans le cas du Québec (cf. tableau III). Comment pourraient-ils détenir la formation professionnelle exigée si l'enseignement, la formation et l'aide à la mobilité ne sont pas mieux organisés dans les régions rurales (54) ? Comment, surtout, les enfants des agriculteurs pauvres pourraient-ils échapper au sort de leurs parents et briser ainsi le cercle vicieux de la pauvreté, si les pouvoirs publics ne prennent pas en charge leur formation (55) ?

On tire de ce très bref examen des mesures préconisées par les économistes généraux pour éliminer la pauvreté agricole un certain réconfort de voir prise en considération, du moins aux États-Unis, la dimension nationale du problème de la pauvreté, qui est plus qu'un problème agricole ou rural ou régional, ou urbain, parce qu'il est lié à la répartition des ressources dans l'ensemble de l'économie. Elles sont en accord avec l'analyse économique qui voit dans la croissance même de l'économie, avec les progrès techniques et les redistributions de main-d'œuvre qui l'accompagnent, une source de pauvreté dans l'agriculture. Mais ces mesures ne tirent pas toutes les conséquences de la seconde source possible de pauvreté, à savoir la structure de l'économie, génératrice de sous-emploi et de barrières à la mobilité auxquels l'agriculture

(48) ACKLEY (G.). — « U.S. Economic Development and Policies and Their Impact on Agriculture », *Journal of Farm Economics*, vol. 49, n° 5, décembre 1967, pp. 1029-1031.

COCHRANE (W.W.). — Op. cit., pp. 221-222.

Economic Report of the President, 1964, op. cit., pp. 73-74.

MENZIES (M.W.). — Op. cit., p. 23.

RUTTAN (V.W.). — « The Human Resource Problem in American Agriculture », in *Farming, Farmers and Markets for Farm Goods*, Supplementary Paper n° 15, Committee for Economic Development, New-York, 1962, p. 101.

(49) Conseil Economique du Canada, 4<sup>e</sup> exposé annuel, *L'économie canadienne des années 1960 aux années 1970*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, septembre 1967, p. 34.

(50) RUTTAN (V.W.). — « Agricultural Policy in an Affluent Society », *Journal of Farm Economics*, vol. 48, n° 5 décembre 1966, p. 1116.

(51) Ce point renvoie à une question controversée. Cf. SAMUELSON (P.A.). — *Economics*, 7th ed., McGraw-Hill, New York, 1967, pp. 764-766.

Conseil Economique du Canada, Premier exposé annuel, *Objectifs économiques du Canada pour 1970*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, décembre 1964, p. 29.

(52) COCHRANE (W.W.). — Op. cit., p. 222.

(53) ACKLEY (G.). — Op. cit., p. 1030.

COCHRANE (W.W.). — Op. cit., p. 218.

DEUTSCH (J.J.). — « Canadian Economic Goals and Policies », *Journal of Farm Economics*, vol. 49, n° 5, 1967, page 1017.

(54) BUCKLEY (Helen) et TIHANYI (Eva). — Op. cit., p. 23.

Conseil Economique du Canada, IV<sup>e</sup> rapport annuel, op. cit., p. 289.

La récente loi fédérale concernant la formation professionnelle des adultes (Bill C-278, 26 avril 1967) pourrait apporter une contribution utile à la formation professionnelle des agriculteurs, de même que les programmes télévisés de formation des adultes nouvellement organisés par le gouvernement québécois.

(55) GALBRAITH (J.K.). — *The Affluent Society*. Riverside Press, Cambridge, U.S.A., 1958, p. 330.

est particulièrement vulnérable (cf. p. 22). S'il en est ainsi, il ne suffit pas de faciliter le transport des ressources humaines de l'agriculture vers les autres secteurs, il faut encore s'assurer que les autres secteurs ne restreignent pas la demande de travail et

que les agriculteurs ne soient pas victimes de discrimination de la part des employeurs. Or, c'est précisément ce qui peut se passer dans une économie dominée par les oligopoles, les monopoles et les syndicats.

## CONCLUSIONS

L'application de seuils de pauvreté définis par la société à la situation des exploitants agricoles québécois aboutit à inclure dans la zone de pauvreté entre un tiers et deux tiers des exploitations. Les tendances de la répartition des exploitations selon la dimension économique aux États-Unis indiquent une dichotomie croissante entre une agriculture en contraction et une agriculture en expansion (56). Le seuil qui les sépare, \$ 10 000 de ventes par exploitation, est pour G. Ackley la limite au-dessous de laquelle les revenus de l'exploitation sont « clearly inadequate » (57) : nous sommes loin du seuil de \$ 3 750 défini par ARDA. Il faut que l'on admette au Québec l'existence de deux agricultures, celle qui peut s'adapter et celle qui en est incapable.

Au cours de l'analyse économique, nous sommes partis de la raison immédiate de la pauvreté agricole — la faible productivité du travail — pour déboucher sur deux hypothèses quant à ses déterminants généraux : la croissance et la structure du système économique. S'il en est ainsi, on ne peut séparer le problème de la pauvreté en agriculture de l'affectation des ressources dans l'ensemble de l'économie ; la pauvreté n'est plus alors un problème agricole, c'est un problème national, englobant la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine.

Les éléments d'analyse économique exposés dans notre article n'ont fait qu'avancer ces hypothèses et les soumettre à une vérification trop partielle pour être concluante (58). Bien que notre analyse suggère également que la pauvreté dans l'agriculture québécoise est involontaire, ce caractère n'en élimine pas pour autant une troisième hypothèse, qui voit dans des déficiences personnelles une cause de pauvreté.

Si les deux premières hypothèses s'avéraient exactes, c'est par l'amélioration du fonctionnement du système économique (croissance et plein emploi) et

une meilleure adaptation du système aux problèmes des agriculteurs pauvres qu'il faudrait chercher à éliminer la pauvreté. Si la vérité se trouvait plutôt du côté de la troisième hypothèse, il faudrait d'abord changer les agriculteurs eux-mêmes afin de les adapter à un système économique censé fonctionner correctement (59).

De ces trois hypothèses, c'est la seconde qui semble surtout inspirer les politiques agricoles. Mais les politiques de prix et de structure ne nous paraissent pas adéquates aux problèmes des agriculteurs pauvres.

Un de leurs postulats trop facilement accepté est que le salut de l'agriculteur pauvre réside avant tout dans une augmentation de l'emploi et de la productivité des sols, étant entendu que l'agriculteur demeurera sur l'exploitation. Toute notre analyse suggère au contraire que la productivité du travail est la variable importante et qu'il sera de plus en plus difficile à l'agriculteur pauvre de s'adapter sur l'exploitation ; elle est loin cependant d'affirmer sans nuances que l'exode agricole est la solution à son problème.

Les plans régionaux de développement, comme la politique économique générale en rapport avec la pauvreté, sont conçus comme si les trois hypothèses étaient toutes vraies. En effet, la première hypothèse incite à une politique de maintien et d'expansion de la demande effective globale de biens et services, tandis que la seconde est implicite dans les plans régionaux de développement et les mesures de transfert de revenus, et la troisième dans les politiques de formation et de recyclage des agriculteurs. Toutefois, l'absence de mesures tendant à éliminer les restrictions de la demande de travail par les employeurs et/ou les syndicats, est un signe que les obstacles d'ordre structurel à

(56) Economic Report of the President. Washington, D.C., février 1968. Table 19, p. 133.

(57) ACKLEY (G.). — Op. cit., p. 1029.

(58) Rappelons que notre objectif était de faire le point et de situer les problèmes et les solutions.

(59) La synthèse que suggère ce paragraphe nous est venue à la lecture de R.J. LAMPMAN, « Ends and Means in the War on Poverty », in : Poverty amid Affluence, ed. by Les Fishman. New Haven and London, Yale University Press, 1966, pp. 212-229.

l'adaptation de l'agriculture ne sont pas retenus comme une explication possible de la pauvreté. Il faut conclure que notre connaissance est encore rudimentaire et ceci rend malaisé le jugement économique qu'il faudrait porter sur l'efficacité relative de cet ensemble complexe de mesures.

L'examen des politiques nous a logiquement amené à dépasser le cadre de la province de Québec. Dans la mesure où l'élimination de la pauvreté agricole est fonction du taux de croissance et du plein emploi de l'économie, les investissements privés ont un grand rôle à jouer, de même que la politique fiscale et monétaire ; or, l'influence des États-Unis à leur égard est bien connue. Dans ces conditions, on peut se demander si la province de Qué-

bec peut à elle seule régler son problème de pauvreté. L'effort intense qu'elle poursuit actuellement en matière d'éducation constitue un « investissement dans l'homme » plein de promesses pour l'avenir, encore qu'il ne constitue certainement pas, notre analyse l'a montré, une condition suffisante d'élimination de la pauvreté. A moyen terme, la nouvelle orientation de la loi ARDA est une source d'espoir, à condition que l'analyse et le calcul économique prennent dans les décisions plus de poids que des considérations de politique locale. Il faudrait enfin réétudier la politique de transfert de revenus (assistance sociale) qui, dans sa forme actuelle, constitue une solution faussement facile et gaspille les hommes.

# RIVISTA DI ECONOMIA AGRARIA

## STUDI DI ECONOMIA AGRARIA, POLITICA AGRARIA, SOCIOLOGIA RURALE

DIRETTORI

MARIO BANDINI

GIUSEPPE MEDICI

MARIO TOFANI

Numero 1, Gennaio-Febbraio 1968, Anno XXIII

### SOMMARIO

G. MEDICI : Intorno a una questione controversa.

D. PERINI : Aspetti della viticoltura mediterranea.

L. GARCIA DE OTEYZA : L'esperienza della Riforma Agraria nell'America Latina.

M. PAGELLA : Gli aspetti economici del credito agrario nelle scelte dell'imprenditore.

Q. PARIS : Stima della funzione di produzione Cobb-Douglas a coefficienti variabili utilizzando una serie spaziale di dati.

### NOTE E COMMENTI

### RASSEGNE

M. GUCCIONE : Il bilancio aziendale e il suo adattamento in agricolture arretrate.

L. OMODEI ZORINI : L'informazione economica degli agricoltori.

### SEGNALAZIONI

## ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA

ABBONAMENTI : Italia L. 2.800 — Estero L. 5.600 — Un fascicolo L. 600  
Indirizzare gli abbonamenti all'ISTITUTO NAZIONALE DI ECONOMIA AGRARIA  
Via Barberini, 36 — ROMA — c.c.p. 1/2094